

Alerte n° 8

Le rapatriement volontaire des réfugiés congolais doit être accéléré afin de préserver leurs droits fondamentaux, notamment le droit à l'éducation des enfants.

Dans le cadre du programme **UMUSEKE**, la **Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka** et **King Umurundi Freedom** poursuivent leur travail de documentation et de suivi de la situation humanitaire des réfugiés congolais ayant fui le conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo et accueillis au Burundi.

A la suite de nos précédentes alertes consacrées au droit au retour volontaire des réfugiés congolais, nos organisations constatent avec satisfaction que le processus de rapatriement volontaire, mis en œuvre par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en collaboration avec le Gouvernement du Burundi, se poursuit de manière régulière. Cette évolution constitue une avancée importante dans la mise en œuvre des engagements internationaux relatifs à la protection des réfugiés et au respect de leur libre choix de retourner dans leur pays d'origine.

Depuis le lancement de cette opération le 23 avril 2026, douze convois de rapatriement volontaire ont permis le retour progressif de milliers de réfugiés vers la République démocratique du Congo. Les convois organisés à ce jour ont concerné respectivement 463 personnes le 23 avril, 991 le 30 avril, 1 002 le 7 mai, 978 le 21 mai, 1 030 le 28 mai, 1 021 le 4 juin, 956 le 11 juin, 749 le 18 juin, 1 048 le 25 juin, 575 le 3 juillet, 1 034 le 9 juillet et enfin 1 101 réfugiés répartis dans 32 bus lors du douzième convoi organisé le 22 juillet 2026.

La Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka et King Umurundi Freedom saluent les efforts consentis par le HCR, le Gouvernement du Burundi ainsi que l'ensemble des partenaires impliqués dans cette opération. Toutefois, au regard du nombre encore élevé de réfugiés présents sur le site de Busuma, estimé à environ **67 000 personnes**, le rythme actuel des rapatriements demeure insuffisant pour répondre aux attentes des milliers de réfugiés qui souhaitent regagner volontairement leur pays, retrouver leurs familles et permettre à leurs enfants de reprendre leur scolarité dans leur pays natal.

Selon les informations recueillies par nos organisations, cette attente prolongée alimente un climat de frustration grandissant parmi les réfugiés. Ce 22 juillet 2026, des mouvements de protestation ont été observés dans le site de Busuma,

notamment les enfants et femmes réclamant une accélération du processus de rapatriement volontaire. Afin de disperser les manifestants et de rétablir le calme, les forces de police ont procédé à des tirs de sommation en l'air. Au moment de la rédaction de cette alerte, nos organisations n'ont pas reçu d'informations faisant état de victimes.

Néanmoins, cet incident traduit l'impatience croissante des réfugiés qui souhaitent rentrer dans leur pays dans les meilleurs délais. Nos organisations rappellent que le retour volontaire constitue un droit fondamental consacré par la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Elles soulignent également que l'intérêt supérieur de l'enfant doit demeurer une priorité dans la mise en œuvre de ce processus, notamment en garantissant aux enfants réfugiés la possibilité de reprendre leur scolarité dans leur pays d'origine dès la prochaine rentrée scolaire.

Tout en saluant les efforts déjà consentis par le HCR, le Gouvernement du Burundi et leurs partenaires, la Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka et King Umurundi Freedom estiment que des mesures supplémentaires s'imposent afin d'accélérer le processus de rapatriement volontaire et de répondre aux attentes légitimes des réfugiés.

A cet effet, elles formulent les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi

- Continuer à faciliter le processus de rapatriement volontaire des réfugiés congolais en étroite collaboration avec le HCR et les autorités compétentes de la République démocratique du Congo;
- Veiller à ce que les opérations de maintien de l'ordre dans les sites de réfugiés se déroulent dans le strict respect des droits humains ainsi que des principes de nécessité et de proportionnalité;
- Renforcer le dialogue avec les représentants des réfugiés afin de prévenir toute tension et de favoriser des solutions pacifiques.

Au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

- Accélérer les procédures administratives et logistiques afin de réduire le délai d'attente des réfugiés ayant exprimé leur volonté de retourner volontairement en République démocratique du Congo;
- Augmenter la fréquence des convois ainsi que le nombre de réfugiés rapatriés à chaque départ, dans la limite des capacités logistiques disponibles;

- Renforcer la communication avec les réfugiés sur le calendrier des convois afin de prévenir les frustrations, les rumeurs et les mouvements de protestation;
- Continuer à garantir que chaque retour s'effectue dans le strict respect des principes du volontariat, de la sécurité et de la dignité.

Aux partenaires techniques et financiers du Gouvernement du Burundi et de la RDC, notamment les Nations Unies, l'Union européenne etc.

- Continuer à soutenir financièrement et logistiquement les opérations de rapatriement volontaire afin d'en accroître le rythme.
- Appuyer les programmes de réintégration des réfugiés de retour en République démocratique du Congo, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des moyens de subsistance.

Aux réfugiés congolais

- Continuer à privilégier le dialogue avec les autorités compétentes et le HCR pour toute revendication relative au rapatriement.
- Préserver le caractère pacifique des revendications afin de favoriser un processus de retour volontaire, ordonné et sécurisé.

Pour le programme UMUSEKE

Anschaire NIKOYAGIZE



Vianney NIZIGIYIMANA



22 juillet 2026

Président de Ligue Iteka
+256701178261

Président de King Umurundi Freedom
+ 33 7 58 27 92 94